

Question présentée par le député :

M. Christo Ivanov

Date de dépôt : 25 janvier 2019

Question écrite urgente

Première mise à jour du plan directeur cantonal : une consultation pour rien ?

Une lettre du département du territoire (ci-après : le département), relative à la première mise à jour du plan directeur cantonal 2030 (PDCn 2030) et datée du 11 juin 2018, a été reçue par les partis le lendemain. Dans sa missive, le département expliquait souhaiter « donner une nouvelle occasion aux partis politiques de s'exprimer sur le projet de mise à jour consolidé ». Le délai pour répondre à cette consultation réservée aux seuls partis politiques était fixé au 29 juin 2018. Le 28 juin 2018, le parti de l'interpellant avait répondu comme indiqué au bas du questionnaire à l'adresse électronique *pdcn2030@etat.ge.ch*.

Aujourd'hui, à l'heure de la présentation d'une synthèse, il semble que le département ait tout simplement ignoré les positions des partis apportées lors de la deuxième consultation effectuée en juin 2018. Les observations effectuées par les partis, absentes de la synthèse, ont ainsi été effectuées pour rien.

Mes questions sont les suivantes :

- *Comment le département a-t-il tenu compte des réponses apportées par les partis lors de la deuxième consultation relative à la première mise à jour du plan directeur cantonal 2030 ?*
- *Pourquoi les réponses des partis ne figurent-elles pas dans une synthèse ?*

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.